

Comédien/ne HES



Nature des tâches

Les représentations de théâtre peuvent être très différentes les unes des autres, qu'il s'agisse de représentations sur une grande scène comme par exemple dans un théâtre de ville ou sur celle d'un petit théâtre. Partout néanmoins, il y a des répétitions. Celles-ci peuvent durer de quelques semaines à plusieurs mois. Les comédiens/nes répètent pendant la journée pendant quatre à cinq heures avec la troupe. Ils essaient ensemble de comprendre le texte et de le ressentir, de façon à exprimer le mieux possible le rôle. Ils sont soutenus par le metteur en scène qui leur donne des instructions et des indications. Ils se perfectionnent seuls quotidiennement : exercices d'expression et exercices physiques, apprentissage du texte. Le soir et éventuellement le dimanche en matinée ils se tiennent devant un public attentif. S'ils sont membres d'une troupe de comédiens/nes indépendante, ils participent également à la réalisation des décors et des costumes et aux tâches administratives. Les comédiens/nes travaillent de façon sporadique également pour des productions cinématographiques ou télévisuelles.

Conditions d'admission

Âge minimum : 17 ans, âge maximum : 30 ans, maturité gymnasiale, maturité professionnelle, maturité spécialisée ou titre équivalent et pratique théâtrale préalable d'un an au minimum.

Il faut également réussir le concours d'admission et l'audition des talents et des aptitudes.

Talent de comédien/ne, talent d'observation, bonne constitution, imagination, sensibilité, résistance, spontanéité, capacité d'expression, enthousiasme pour l'essai ludique de nouveautés, capacité de concentration, bonne culture générale.

Formation

3 ans au conservatoire d'arts dramatiques; examen à la fin de chaque année.

Perspectives

Metteur en scène, animateur/trice de théâtre.